

Les positions assistants remises en cause

SECTION DE LILLE

Lesquin, le 19 octobre 2011

Le directeur du département 1 (Sécurité et Performance) de la direction des opérations (David Comby) accompagné de son chef de division Performance (Philippe Auger) se sont déplacés ce lundi 17 octobre à Lille pour parler du besoin opérationnel de Lille dans le cadre de la création d'une salle IFR intermédiaire.

UN COUP POUR RIEN ?

La matinée a été consacrée à un conciliabule entre administration locale et la direction des opérations et à une visite de la tour.

Une réunion avec les organisations syndicales locales a eu lieu l'après-midi. Le département 1 de la DO voulait pouvoir « valider la période de référence » prise en compte pour avoir la matière de base de la révision de BO d'un organisme de groupe C à savoir les statistiques d'ouverture de position. L'administration souhaitait se livrer à une explication de texte sur la méthode employée pour la révision de BO et jure ses grands dieux

qu'il y a une méthode harmonisée garante de l'égalité de traitement entre les organismes français !



Autrement dit, nous n'avons pas appris grand chose lors de cette venue et nous n'en savons pas plus sur l'ampleur de la divergence entre l'analyse du GTP et celle de la DO.

N'ayant eu aucun document avant cette réunion (et nous ne les aurons qu'à la fin de la semaine), l'USAC-CGT a précisé qu'elle n'était pas en

mesure de valider le choix de période de référence proposé par la DO.

LE PRINCIPE DE CALCUL

Les ouvertures de positions sont mesurées par la configuration OLGA et vérifiées grâce à l'utilisation de l'alternat. Le pas de mesure est la demi-heure.

Une position est ainsi ouverte pendant la demi-heure considérée s'il y a eu deux coups d'alternat durant cette période.

Cette statistique est prise sur une période suffisamment longue pour éliminer les effets de bord (généralement 3 mois).

Puis durant une demi-heure, la DO considère qu'il est nécessaire d'armer la position si elle a effectivement été ouverte pendant cette demi-heure 15% des jours de la période de référence.

On arrive donc à une grille d'ouverture de position après de petits lissages pour éviter les ouvertures et fermetures de positions intempestives.

Enfin, on « prend en compte les spécificités locales » dans un dernier round de négociation.

Pour l'USAC-CGT, il y a plusieurs biais dans la méthode de calcul proposée :

- 1) Il n'y a pas d'élément objectif permettant de juger de l'ouverture des positions d'assistants aux positions d'approche. C'est ainsi que l'organisme de Melun a vu son BO sabré par la DO de 24 à 21 alors que les contrôleurs estiment qu'il leur faut être 26 pour assurer un fonctionnement normal.

- 2) Lorsque la position Est est regroupée sur le Loc, l'assistant qui est quasiment toujours présent n'est pas comptabilisé dans les statistiques de la DO. MM. Comby et Auger ont noté mais n'ont pris aucun engagement sur la prise en compte de cette remarque, voilà une négociation qui commence dans la confiance !
- 3) La méthode proposée rend extrêmement difficile de montrer qu'une position actuellement prévue fermée doit être ouverte. En effet, si cette position est prévue fermée au BO actuel, le personnel pour l'ouvrir n'est pas disponible autrement qu'en rognant sur les temps de pause, chose qui limite l'ouverture pourtant nécessaire de la position !
- 4) Il n'existe pas de période de référence en période creuse (hiver) en fonctionnement « à N », il faut donc que la période creuse de référence soit prise avec des pincettes... que la DO ne nous a pas assuré de prendre.

Nous avons également appris que la DO souhaitait procéder à un examen du BO actuel avant d'y ajouter ensuite un assistant LOC pour l'ouverture de la salle IFR lorsqu'un nombre de positions d'approches (assistants compris) strictement supérieur à 2 sont ouvertes.

NOTRE ANALYSE

Pour l'USAC-CGT, il est primordial d'aborder cette révision de BO dans une période où seulement deux promotions d'ICNA rentrent à l'ENAC avec la plus grande prudence.

Ainsi l'impact de l'assistant Loc sur le BO proposé dans le rapport du GTP est de 4,12 aussi il faudra comparer le chiffre qui nous sera proposé par la DO lors de la prochaine réunion fixée au 14 novembre à un BO de 41 (soit les 45 proposé dans le rapport moins 4,12). Une dernière réunion est prévue le 14 décembre afin de pouvoir obtenir les affectations nécessaires au prochain GS32h.

Nous savons d'ores et déjà que la bataille s'annonce rude sur la période creuse non seulement parce que la période de référence sera à effectif N-1 mais aussi parce que « traditionnellement » la DO rechigne particulièrement à attribuer les nécessaires assistants aux positions d'approches en hiver.

Nous avons également fait valoir que nos prédécesseurs lors de la dernière révision du BO (dont certains sont encore présents) ont probablement bien travaillé et qu'ils sont arrivés à un BO de 40 sur un trafic de 20% inférieur ce qui devrait probablement nous amener à ne pas aboutir à un BO inférieur. Nous regrettons que la

DO ait refusé de nous suivre dans ce raisonnement même si nous n'avions guère de doute à ce sujet, si la révision avait dû être à la hausse, la DO aurait acceptée notre proposition d'une salle IFR à 45 !

Nous avons aussi rappelé que la création du service d'approche pour l'aérodrome d'Albert nous avait été vendue avec un trafic bien moindre que ce qu'il est réellement et que celle-ci s'est faite sans révision du BO ni formation préalable. De la même manière, nous avons expliqué à la DO que la fermeture d'aérodromes satellites crée une surcharge de travail pour les contrôleurs d'approche avec (entre autres) l'activation et la clôture de plan de vol.

L'USAC-CGT considère indispensable que les organisations syndicales locales parlent d'une seule voix lors de la prochaine réunion et s'engage à participer à un travail de préparation commun.

Dès que les documents relatifs à la période de référence nous auront été communiqués, nous vous en livrerons notre analyse.

Enfin lorsque la DO sera enfin sortie du bois en nous faisant sa proposition, nous souhaitons pouvoir en discuter avec vous lors d'une nouvelle assemblée générale.

Mail adressé ce jour au directeur des opérations :

« M. le directeur,

Lors de votre venue à Lille le 30 août dernier, vous aviez, outre l'annonce de la réalisation de la salle IFR intermédiaire, pris trois engagements :

- 1) De mener à bien une révision du besoin opérationnel de l'organisme de contrôle prévoyant l'ouverture d'une salle IFR d'ici au GS32h de janvier 2012,
- 2) De valider d'ici au 30 septembre 2011, l'augmentation de l'effectif de référence de la maintenance de Lille de 2 et de préciser les conditions d'affectation de ces personnels supplémentaires,
- 3) de nous fournir un relevé de conclusions de votre venue.

Nous sommes aujourd'hui le 18 octobre et force est de constater que si les démarches nécessaires au respect de votre premier engagement sont en cours, les deux autres sont restés à ce jour lettre morte. Cela n'est pas de nature à créer le nécessaire climat de confiance pour mener à bien un projet de cette nature, nous vous demandons donc de respecter vos engagements dans les plus brefs délais.»



**Lors de cette réunion, la direction des opérations est venue gagner un peu de temps et n'est toujours pas sortie du bois sur sa vision de notre BO...
On sait désormais qu'il reste deux actes à cette pièce mais se terminera-t-elle en tragédie grecque ?**

L'USAC-CGT, premier syndicat de l'Aviation Civile, est membre de :



Demande de bulletin d'adhésion	
Nom/Prénom :	
Corps :	Service :
Email :	Téléphone :
Adresse :

**UNION SYNDICALE DE
L'AVIATION CIVILE CGT**

1, Rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence
cedex

Tél. : +33.4.42.33.76.85
Fax : +33.4.42.33.76.94